

ADOPTÉ LE 14 FÉVRIER 2017

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 17 janvier 2017

Le comité tient une réunion le 17 janvier 2017 de 17 h 30 à 18 h 50 par audioconférence sous la présidence de M^{me} Françoise Pelletier.

Membres présents :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Membre absente :

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 DÉCEMBRE 2016

Conseiller Rochefort, appuyé par M^{me} Claire McDonald, propose :

QUE le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2016 soit approuvé.

La motion est adoptée.

4. LA STRATÉGIE DE SANTÉ MENTALE ET DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES DU CSVIAMONDE

M^{me} Kathleen Patterson, leader en santé mentale au CSViamonde, fait une présentation aux membres quant à une mise à jour le dossier de stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances au sein du CSViamonde.

Tout d'abord, elle met en contexte le dossier en indiquant les objectifs fixés des trois premières années de la stratégie. Elle souligne ensuite les moyens envisagés par le CSViamonde pour mettre en œuvre cette stratégie de manière efficace.

Puis, elle fait un tour d'horizon des fondements de cette stratégie par rapport à la vision ainsi que les valeurs et engagements du Conseil. Elle présente également la vision de la stratégie pour le bien-être des élèves du Conseil tout en énumérant les problèmes de santé mentale que rencontrent des élèves tant au palier élémentaire que secondaire. Les principaux éléments de la stratégie pour la période de 2014 à 2017 ont été abordés ainsi que les conditions organisationnelles. En outre, elle affirme que les membres du personnel, les parents et les élèves reçoivent la formation fondée sur des données probantes tout en mettant en évidence le processus normalisé pour assurer les suivis et évaluer les pratiques en place. En conclusion, elle présente le plan d'action élaboré pour l'année scolaire 2016-2017 qui est en lien avec les attentes du Ministère quant à son nouveau cadre de Bien-Être.

Après la période de questions, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE la présentation de mise à jour sur la stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances du CSViamonde soit reçue.

La motion est adoptée.

5. FORMATIONS OFFERTES EN EED AU COURS DES MOIS DE DÉCEMBRE 2016 ET JANVIER 2017

Mesdames Jacqueline Levasseur et Michelle Dalcourt, présentent à tour de rôle les diverses formations offertes durant les mois de décembre 2016 et janvier 2017.

Il s'agit donc des formations suivantes :

- i) La surdité et surdité partielle offerte par les animateurs du Centre Jules-Léger ayant pour but de comprendre la surdité de l'élève et favoriser la différenciation pédagogique.
- ii) Transition vers la 1^{re} année offerte par deux orthophonistes du Conseil en collaboration avec les services pédagogiques. Cette formation a pour but de mener des activités pratiques et stratégies concrètes pour encourager le développement du langage en classe et la conscience phonologique.
- iii) Climat positif animé par l'équipe de conseillers pédagogiques ayant pour but de viser des rapports et renforcements positifs, examiner les conséquences justes et prévisibles et revoir les quatre étapes de la résolution de conflit.
- iv) Technologie d'aide animé par les conseillers pédagogiques.
- v) Le plan d'enseignement individualisé animé par les conseillers pédagogiques visant à former les directions et directions adjointes ainsi que les enseignants ressources sur le contenu du PEI et comment le rédiger.
- vi) Analyse comportementale appliquée animée par les consultantes en autisme afin d'enseigner des nouvelles compétences, explorer des données et les analyser pour voir si l'enfant fait des progrès.
- vii) Recertification des interventions non violentes en situation de crise animé par le consultant en sécurité. Cette formation a pour but de cibler le personnel travaillant auprès d'élèves perturbateurs et agressifs et leur offrir un programme sécuritaire de gestion de comportements afin qu'ils puissent obtenir les stratégies nécessaires et assurer le bien-être

et la sécurité quand ils sont aux prises avec des élèves perturbateurs et agressifs.

- viii) Tests académiques offerts à tous les conseillers pédagogiques par la psychologue scolaire.
- ix) Développement et stimulation de la conscience phonologique animé par les orthophonistes.

À la suite de la présentation du rapport sur les formations offertes, conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose :

QUE le rapport verbal sur les formations offertes au sein du Conseil en décembre 2016 et en janvier 2017 soit reçu.

La motion est adoptée.

6. **COMITÉS CONSULTATIFS POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ – FORMATION POUR LES MEMBRES**

Le surintendant de l'éducation présente aux membres du CCED la constitution des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté mandatée par la Loi sur l'éducation ainsi que la composition, le rôle et les responsabilités des membres du CCED qui doivent refléter les exigences du Règlement 464/97.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose par la suite :

QUE la présentation intitulée «Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté – Formation pour les membres »soit reçue.

La motion est adoptée.

7. **ÉVALUATION DE LA RÉUNION**

Tous les membres, à l'unanimité, expriment le fait qu'ils sont très satisfaits des présentations. Les idées étaient très bien organisées et les renseignements bien pertinents.

8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 14 février 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place ont toujours l'occasion de participer à la réunion par moyens électroniques.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 18 h 50 sur la proposition de conseiller Rochefort. Il est appuyé par M^{me} Stephanie Penton.

Le surintendant de l'éducation

La coprésidente du comité,

Michel Laverdière

Françoise Pelletier